



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 13 janvier 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 hres 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents: Claude Rousseau Conseiller
 Mme Caroline Turgeon Conseillère
 M. François Pichette Conseiller
 Mme Nathalie Vézina Conseillère
 Mme Huguette Giroux Conseillère

et tous formant quorum.

Absent : M. Alain Dion Conseiller

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 hres00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron . Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2013 séance ordinaire
Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2013 séance 1 extraordinaire
Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2013 séance 2 extraordinaire
Adoption du procès-verbal du 23 décembre 2013 séance extraordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Liste des personnes endettées pour taxes impayées
5. Sécurité incendie
6. Réseau routier
7. Hygiène du milieu
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Numérotation civique de l'île d'Orléans
9. Loisirs et culture
 - a) Pacte rural pour loisir
10. Correspondance
 - a) Dépôt de la liste de la correspondance
11. Rapport du maire



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

a) Sur les activités mensuelles de la MRC

12. Rapport des comités de travail par les élus

13. Affaires nouvelles

- a) Demande de la Maison des Jeunes
- b) Demande des Aînées

Période de question du public

14. Levée de l'assemblée

1141-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

2. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013

1142-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013.

ADOPTÉE.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2013 à 19hres

1143-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2013 à 19hres en ajoutant Mme Huguette Giroux dans les présences.

ADOPTÉE.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2013 à 20hres

1144-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2013 à 20hres.

ADOPTÉE.

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 décembre 2013

1145-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 décembre 2013 en tenant compte qu'il n'y a pas eu d'assemblée en raison de l'avis de convocation dont le délai était trop court.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE



N° de résolution
ou annulation

1146-2014

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 décembre 2013 totalisant 143 710.90\$. **ADOPTÉE**

1147-2014

b) Liste des personnes endettées pour taxes impayées

Les conseillers prennent acte du dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes non-payées de plus d'un an en date du 13 janvier 2013. La liste sera acheminée à la MRC pour la mise en vente.

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir la liste des personnes endettées pour taxes impayées selon la date retenue par la MRC et de déléguer le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette pour représenter la municipalité lors de la vente par la MRC.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Numérotation civique de l'île D'Orléans

Attendu les conclusions de Vision Ile d'Orléans 2020;

Attendu les dossiers prioritaires du Comité de travail «Tourisme et affaires» dont celui de la numérotation civique;

Attendu l'étude en cours sur la répartition des numéros civiques sur le Chemin Royal et sur le Chemin du Bout-de-l'Île;

Attendu que cette étude confirme que la renumérotation civique uniforme des propriétés en bordure desdits chemins est possible;

Attendu les pouvoirs généraux conférés aux municipalités par les articles 2 et 4 de la Loi sur les compétences municipales (Chapitre C-47.1) relativement à la nécessité de répondre à l'évolution des besoins de la population et à la sécurité;

Attendu les pouvoirs spécifiques conférés aux municipalités par l'article 67 de la Loi sur les compétences municipales (Chapitre C-47.1) relativement au numérotage des immeubles;

Attendu que le projet pourrait se concrétiser via la MRC de l'Île d'Orléans en 2014;

Attendu l'intérêt d'informer les municipalités et la population au sujet de la renumérotation des immeubles du Chemin Royal et du Chemin du Bout-de-l'Île;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Attendu que le Conseil est en accord avec la possibilité de procéder à la renumérotation des immeubles à l'automne 2014;

1148-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal informe la MRC de l'île d'Orléans qu'il appuie le projet de renumérotation civique et désire que ce projet se concrétise dans les meilleurs délais..

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Demande du Pacte rural pour loisir

1149-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande dans le cadre du Pacte rural 2013 pour Logisport concernant l'aménagement pour de nouveaux jeux et pour l'organisation de la patinoire.

ADOPTÉE.

10. CORRESPONDANCE

a) Dépôt de la liste de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

1150-2014

a) Demande de la Maison des Jeunes

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une subvention de 200\$ à la Maison des Jeunes.

ADOPTÉE.

b) Demande des Aînées en Action

Après étude, le conseil vient à la conclusion que des fonds peuvent être obtenu d'une autre source.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 20,50 hres et se termine à 21,15hres

13. LEVÉE DE LA SÉANCE



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

1151-2014

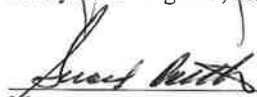
L'ordre du jour étant épuisé ;
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 hres 15.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier